

Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

84 | 2001

Anthropologie et économie

Recherches et débats

Races et racisme

JEAN DELIGNE, ESTHER REBATO ET CHARLES SUSANNE

p. 217-235

Texte intégral

1. L'anthropologie et la pensée typologique

- 1 L'anthropologie s'est longtemps focalisée sur l'étude des différences entre groupes humains et a négligé l'analyse de la variabilité inhérente à toute population. Elle s'inscrivait dans une pensée typologique qui tend naturellement à accentuer la variabilité entre les populations tout en minimisant la variabilité intrapopulationnelle. Cette attitude est très ancienne. Ainsi, dès 1350 avant notre ère, les Egyptiens attribuaient aux populations des différences physiques tranchées, sous forme de quatre couleurs : rouge pour les Egyptiens, jaune pour les populations de l'Est, blanc pour les populations nordiques et noir pour les populations africaines du Sud.
- 2 En outre, depuis très longtemps, les descriptions de populations étrangères sont régulièrement empreintes de profonds préjugés. Cette attitude fait que « l'autre » est systématiquement considéré comme imparfait, y compris (et surtout) en termes psychologiques et sociologiques, ce qui permet, en fait, de justifier les discriminations existantes. Déjà l'historien Tacite (55-120) décrivait les Germains comme sales et léthargiques, faibles et moins sensibles. Ces termes ou des termes semblables, on les

retrouvera tout au long de l'histoire pour « justifier scientifiquement » les guerres, les colonisations, les discriminations. Toujours chez Tacite, l'antisémitisme est présent (« là est profane tout ce qui chez nous est sacré, en revanche est permis chez eux tout ce qui chez nous est abominable »). La constante est donc d'abaisser « l'autre » jusqu'à le déshumaniser : il n'est pas intelligent, il est paresseux et sale, voire – abjection suprême – il est cannibale. Ainsi, selon les Romains, les premiers chrétiens pratiquaient le cannibalisme vis-à-vis d'enfants. Au Moyen Age les juifs étaient accusés du même forfait et, après eux, de nombreuses sociétés « primitives » colonisées.

- 3 La xénophobie sans doute existe, mais la haine de la race n'apparaît pas toujours. Hérodote notait avec malice que les Egyptiens appellent barbares tous ceux qui ne parlent pas leur langue, et Cicéron que les hommes diffèrent par le savoir, mais sont tous égaux par leur aptitude au savoir. Pline l'Ancien (23–79) voit la différence entre Africains et Européens comme une conséquence directe du climat : « les Africains sont brûlés par le corps céleste [...] et ils viennent au monde avec une peau roussie [...]. Loin du soleil, les hommes ont une peau blanche comme le givre [...] ».
- 4 Le terme race dérive probablement du mot arabe « ras » signifiant tête ; le terme fut utilisé dès la fin du XIV^e siècle dans le sud de l'Espagne et à partir du XVI^e siècle en France et en Allemagne. Dès le XV^e siècle les explorateurs européens, lors des grandes découvertes, donnent à cette notion une illustration spectaculaire : ils font connaître les nouveaux animaux et les êtres humains rencontrés. Ils ramènent notamment des Africains ou des Américains et les exhibent devant les Européens incrédules qui les regardent comme des copies imparfaites d'eux-mêmes. Même si le pape Paul III proclame par la bulle *Sublimis Deus* de 1537 que les Indiens sont véritablement des hommes (*veros homines*) aptes à recevoir la foi, le chanoine de Cordoba, Sepulveda, légitime les guerres menées par Cortés par le fait que les Indiens étaient barbares, esclaves de nature, et qu'ils faisaient des sacrifices humains.
- 5 Au milieu du XVIII^e siècle, deux écoles de pensée, les monogénistes et les polygénistes, s'opposent vivement. Pour les monogénistes, qui s'en tiennent à la lettre des Ecritures en ce qui concerne la création d'Adam et Eve, tous les hommes appartiennent à une seule espèce, issue d'une seule création. Au contraire, les polygénistes prennent plus de liberté sur ce point avec le texte : ils affirment que les grands groupes humains ont des origines différentes et résultent d'actes de création divine distincts. Cette querelle, qui semble absurde aujourd'hui, cachait en fait, comme souvent, des conceptions sociales différentes. Les monogénistes, bien que théologiquement plus conservateurs, étaient socialement plus libéraux et étaient avocats de l'évolution : pour eux les races étaient le résultat de la sélection naturelle. Les polygénistes, théologiquement plus « libéraux », déniaient cette évolution et considéraient que les groupes humains appartenaient à des espèces différentes : la discrimination sociale de certains groupes était dès lors rationalisée, l'égalité des droits était absurde.
- 6 Il était évident à l'époque que les sociétés européennes avaient eu un passé « barbare », avec des individus n'utilisant que peu ou pas le métal, usant d'outils ou de machines simples, vivant en villages et non dans des villes et engagés dans des conflits perpétuels. La technologie et la vie sociale avancées étaient donc issues d'un développement historique et résultaient d'améliorations successives. D'autres sociétés étaient restées à un stade moins « spécialisé » et aucune, selon les pensées de l'époque, n'avait autant progressé que les européennes.
- 7 Il y a confusion entre culture et biologie, on suppose que les cultures techniquement simples sont composées de personnes moins intelligentes. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle, pour que l'analyse des cultures devienne cependant moins ethnocentrique. Ainsi, en 1896, Franz Boas soutient que les variations culturelles peuvent s'expliquer par des conditions écologiques et historiques. William Graham Sumner (1906) préconise d'étudier les cultures pour ce qu'elles sont mais sans jugement de valeur, sans approbation ni condamnation. On passe au concept du relativisme culturel.

8 Linné et Buffon n'ont toujours considéré qu'une seule origine à l'ensemble du groupe humain. Linné le subdivise en sous-espèces. Dans son *Systema Naturae*, à partir de la seconde édition (1740) et jusqu'à la douzième et dernière (1778), il distingue les Européens blancs (*Homo sapiens europaeus*), les Américains rouges (*Homo sapiens americanus*), les Asiatiques jaunes (*Homo sapiens asiaticus*), et les Africains noirs (*Homo sapiens afer*). Il désigne également les enfants abandonnés en forêt sous le nom de *Homo sapiens ferus* et il regroupe les Hottentots, certaines maladies congénitales et des populations mythologiques dans la sous-espèce des *Homo sapiens monstrosus*. Ses descriptions mêlent caractères physiques et traits de personnalité. Ainsi, dans la description des *Homo sapiens americanus* on trouve les termes suivants : peau rouge, tempérament mauvais et soumis, cheveux noirs, raides et épais, narines élargies, face âpre, barbe clairsemée, caractère obstiné, libre, satisfait, corps peint de lignes rouges, dirigé par des us et coutumes. Cette classification dépasse celle utilisée pour les autres animaux ; elle est très généralisatrice (l'homme européen est blond aux yeux bleus par exemple) ; elle fait appel à des jugements de valeur (l'homme africain est paresseux et lent par exemple), à des traits de personnalité (l'homme asiatique est mélancolique), à des coutumes (l'Africain s'oint de graisse) et à des vêtements. Cette classification apparemment géographique traduit en fait des jugements socioculturels de l'époque : seul l'homme blanc européen est sérieux, fort, actif, intelligent, inventif... Linné a décrit une seconde espèce humaine, *Homo troglodytes*, où il rassemble certains traits anthropomorphiques du chimpanzé et de l'orang-outan.

9 Le comte de Buffon utilise aussi des critères de comportements et de culture dans sa description de la diversité humaine mais il ne se préoccupe pas de classer les variations. Il essaye plutôt d'expliquer leur origine et il est le premier à utiliser le terme race pour désigner des populations locales associées à leurs conditions mésologiques particulières. Dans son livre *Variétés dans l'espèce humaine* (1749), Buffon décrit aussi bien physiquement que culturellement de nombreuses populations telles que les Esquimaux, Lapons, Chinois, Japonais, Javanais, Philippins, Indiens, Persans, Arabes, Egyptiens, Turcs, Suédois, Russes, Ethiopiens, Sénégalais, Congolais, Hottentots, Nord et Sud-Américains, etc. (souvent de manière imprécise et dans un esprit de supériorité européenne). Dans son livre *La dégénération des animaux* (1766), Buffon développe même une théorie de micro-évolution en évoquant trois causes possibles de changements : le climat, l'alimentation et l'esclavage (celui-ci séparant l'individu de son climat natif et de son alimentation). A l'époque, même si Buffon fut largement lu par le public éduqué, sa réputation est éclipsée par celle de Linné, dont l'approche est considérée comme plus scientifique.

2. L'Anthropologie et le concept de races

10 Peut-on dire que l'anthropologie a suivi jusqu'aux années 1950 l'approche classificatoire de Linné et ensuite l'approche interprétative de Buffon ? Ce serait oublier le contexte historique des travaux de Linné et de Buffon et ce serait par trop schématiser l'histoire de l'anthropologie. Il n'empêche que l'anthropologie par sa quête de classification en races (combien sont-elles ? quelles sont leurs caractères distinctifs ?) s'était embarquée dans une voie sans issue et dans un cadre de pensées périmé au vu des acquis de la biologie. En cherchant à décrire des sous-espèces, elle légitimait en fait la possibilité que l'espèce humaine soit subdivisée en un petit nombre de races. Les progrès de la biométrie, de la craniométrie, de l'étude statistique de la variabilité, et de la génétique confirmeront que la question était mal posée.

11 Les concepts idéologiques de race et de racisme ne se sont pas développés avec

l'hitlérisme mais sont clairement exprimés dès le XVIII^e siècle dans des écrits nationalistes. C'est notamment le cas en France avec, dès 1732, son essai sur la noblesse française où le comte de Bougainvilliers défend la thèse de l'origine franque et, à ce titre, de l'excellence des grandes familles, dont le pouvoir se voyait peu à peu rongé par la monarchie absolue.

12 Les études scientifiques raciales débutent dès les années 1775 par les travaux de Johan Friedrich Blumenbach (1752–1840) *De generis humani varietata nativa*, qui, dans le même esprit que Linné, décrit quatre variétés humaines, puis cinq dans la seconde édition (1781). Il s'agit des Caucasiens (Europe, Asie de l'Ouest, Afrique du Nord, Esquimaux), des Mongoliens (Asie de l'Est), des Ethiopiens (Afrique sub-saharienne), des Américains (Nouveau Monde sauf les Esquimaux) et des Malais (Océanie). Il faut souligner que Blumenbach a pris deux précautions, celle de n'utiliser que des caractères physiques dans ses descriptions et celle de reconnaître que sa classification en variétés (et non en races) est arbitraire dans la mesure où elle fait appel à des caractères dont la variation est continue et où les limites entre groupes humains ne peuvent donc pas être clairement établies. Les termes de race et variété furent utilisés par la suite de manière interchangeable par Jean-Baptiste Lamarck et Georges Cuvier. Les variétés de Blumenbach furent popularisées sous le nom de races blanches, jaunes, noires et rouges. Mais, puisque ces divisions étaient arbitraires, rien n'empêchait d'en proposer des subdivisions (tout aussi arbitraires) et le pas fut vite franchi : ainsi les Européens furent-ils qualifiés de Nordiques, de Méditerranéens ou d'Alpins. Ces études apportent comme seule conclusion que les populations sont différentes, mais le seuil au-delà duquel une différence permettrait de séparer deux races n'est pas défini. On reste donc dans un système purement arbitraire.

13 C'est d'ailleurs ce que soutiendra Charles Darwin dans le chapitre VII de *The Descent of Man and Selection in Relation to Sex* (1871), où il écrit que les races de l'homme ne sont pas suffisamment différentes pour qu'on puisse réellement les distinguer et que les populations humaines fusionnent couramment.

14 En 1855, le comte Arthur de Gobineau (1816–1882) publie son *Essai sur l'inégalité des races humaines* où il développe la théorie selon laquelle la civilisation se développe et s'anéantit en proportion de la pureté du « sang aryen ». Cet ouvrage est le produit d'une aristocratie française en perte de pouvoir. C'est un pamphlet contre la démocratie et l'égalitarisme, une défense perfide de l'aristocratie et du féodalisme. Ces idées n'eurent peut-être pas de grand retentissement dans l'immédiat mais reprirent vigueur au tournant du siècle au moment où d'autres livres s'inspirèrent nettement des idées de Gobineau. Citons *La Genèse du XIX^e siècle* publié dès 1899 en Allemagne par Houston Steward Chamberlain et *The Passing of the Great Race* publié en 1916 aux USA par Madison Grant. Moins connus peut-être, Jules Soury et Maurice Barbes, figures de proue des anti-Dreyfus, populariseront le nationalisme fondé sur la race dans les *Déracinés*, livre culte pour des générations de nationalistes.

15 Dans les années 1920, Earnest Hooton adopte une position qui se démarque de l'eugénisme raciste : il attire en effet l'attention sur la variation biologique existant au sein des populations (le polymorphisme) et souligne que dans toutes les races des individus peuvent présenter des caractères favorables ou défavorables. La mode restant à l'étude des races, cette variation entre individus d'un même groupe fut cependant considérée comme de moindre intérêt que celle entre groupes d'individus. Pour classer les races il propose par ailleurs d'utiliser des caractères non-adaptatifs, tels que la forme et la couleur des cheveux et des yeux, la forme des lèvres, des oreilles, du menton, etc. Malgré ces idées et ces techniques nouvelles, l'existence même des catégories raciales n'était nullement remise en cause.

16 Les anthropologues se passionnent pour le crâne et le cerveau. Le badois Franz Josef Gall (1758–1828) crée en 1795 la phrénologie qui prétend établir des corrélations précises entre la forme du crâne, le développement de différentes parties du cerveau et des

caractéristiques comportementales supposées programmées de façon héréditaire dans le cerveau. Le XIX^e siècle sacrifiera à la mode de cette phrénologie, dont Darwin se moquait en rappelant qu'elle lui avait reconnu, enfant, les aptitudes à devenir un excellent membre du clergé !

17 Paul Broca (1824–1880) développe la craniométrie. Cet anthropologue et neurochirurgien français, qui fonde en 1859 la première organisation d'anthropologie européenne (la Société d'anthropologie de Paris) publie de nombreuses analyses statistiques et cherche à mettre ces données en relation avec des différences raciales. Les travaux de Broca s'inscrivent dans un courant de pensée dominant du XVIII^e siècle au début du XX^e qui s'appuie largement sur le raisonnement suivant : le cerveau contient les idées, différents individus ont différentes idées, la qualité du cerveau est donc à l'origine de la qualité des idées. Les anthropologues allemands des années 1930, Baur, Fischer et Lenz, dans leur livre sur l'hérédité humaine, développeront cette idée que le cerveau diffère largement en fonction du degré de civilisation de leurs possesseurs et qu'il est donc d'intérêt anthropologique. Pour la petite histoire, Baur décédera en 1933, Fritz Lenz rejoindra le parti nazi en 1937 et dirigera un département de l'institut d'anthropologie Kaiser Wilhelm, tandis qu'Eugen Fisher, rallié aux nazis en 1940, deviendra le directeur de cet institut. Ces fausses interprétations se basent sur le fait réel que l'esprit est matérialisé dans le cerveau et non, par exemple, dans le pancréas mais il est non moins clair que le cerveau ne sécrète pas les idées comme le pancréas sécrète l'insuline : la culture ambiante influence profondément les valeurs et les pensées des individus. Cependant, ce n'est que bien plus tard que l'anthropologie s'en rendra compte.

18 Le XIX^e siècle s'intéresse aussi à la capacité crânienne, pour laquelle invariablement les données publiées attribuent aux Européens des valeurs plus élevées qu'aux autres peuples. A la moitié du siècle l'indice céphalique (largeur max. x 100/longueur max. du crâne) est proposé par l'anatomiste suédois Anders Retzius. Cet indice devient un élément clé des études raciales et des théories sur l'évolution des populations à la suite de migrations et du métissage de peuples à tête allongée ou ronde. Par une étude sur des migrants juifs et siciliens, Boas montre cependant dès 1890 la plasticité importante de cet indice. Bien que cette plasticité soit confirmée par Shapiro et Hulse en 1939 par une étude sur des Japonais, elle est minimisée par des auteurs réputés tels qu'Hooton, Baur, Fisher et Lenz : l'indice resta longtemps considéré comme essentiellement héréditaire.

19 Il résulte de ces recherches qu'une grande variabilité existe au sein de chaque « race », ce qui amènera Broca et son étudiant, Paul Topinard, à développer le concept de « type » : morphologie idéale pouvant caractériser un groupe et que certains individus de ce groupe atteignent mieux que d'autres. Les populations modernes sont supposées consister en un mélange de types (dolichocéphales, brachycéphales, alpins, nordiques...) héréditaires ou races : en décrivant ces types, on supposait reconstruire la contribution de différentes races au sein d'une population.

3. Etude biologique de la variabilité humaine

20 Les anthropologues n'étaient pas d'accord sur la définition de la race, ni sur le nombre de races humaines, ni sur leur identification mais ils ne doutaient pas de l'existence de races génétiquement distinctes. Pour les mettre en évidence une voie de recherche était d'étudier des traits génétiques non influençables par l'environnement. Or, en 1900, Landsteiner avait découvert le système sanguin ABO. Comme, d'autre part, la culture européenne rendait pratiquement mystique le lien entre sang et hérédité, les travaux sérologiques étaient particulièrement crédibles. Le sang est l'hérédité, l'hérédité est la race, rien de plus simple donc que d'affirmer : le sang c'est la race ! Dès 1919, Hirschfeld

et Hirschfeld distinguent trois « types » d'ABO : Européen, Asio-africain et Intermédiaire, en fonction des fréquences de groupes sanguins. Ils notent toutefois que ces « types » ne correspondent pas de façon simple avec les races anatomiques. Selon eux l'espèce humaine d'origine est de type O, mais elle a été envahie ensuite par deux races biochimiques différentes A et B. Laurence Snyder, en 1926, note que le regroupement en races sérologiques est arbitraire, ce qui ne l'empêche pas de définir sept races ! A la suite de ces études il apparaît clairement que la raciologie ne peut utiliser le système ABO pour distinguer des types raciaux : Hooton (1931), dont l'intérêt était d'isoler des races pures, le note lui-même.

21 Suite à cet « échec » on essaie alors de classer les races en ajoutant les données d'autres groupes sanguins, d'abord MN puis Rhésus et bien d'autres par la suite. En fin de compte, chaque population peut être caractérisée par des fréquences différentes des divers antigènes. Quel intérêt pour la raciologie ? Aucun, bien entendu, mais il fallut un demi-siècle pour qu'on s'en rende compte. A l'issue de très nombreux travaux la sérologie avait finalement apporté une constatation importante : un allèle mongoloïde ou caucasoïde ou indo-dravidien ou basque... n'existe pas, les populations ne se distinguant que par des fréquences différentes.

22 Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, que la diversité humaine fut considérée comme le résultat de processus micro-évolutifs au cours desquels les pools de gènes des populations se sont différenciés sous l'effet de la sélection naturelle et de la dérive génique. Les prétendues races « inamovibles » devenaient des clusters éphémères d'allèles. Ces populations étaient en continuel mélange, s'adaptant aux conditions locales, se fusionnant ou se séparant. Avec la biologie moléculaire, dès les années 1960, les phénotypes sont délaissés au profit des données génétiques. En 1950, un Cold Spring Harbor symposium de biologie quantitative intitulé « Origin and Evolution of Man » conclura que les classifications raciales n'ont plus de sens scientifique et que les chercheurs devraient plutôt s'intéresser aux processus évolutifs et à la genèse de la diversité dans l'espèce humaine. C'est dans le même esprit qu'il faut classer plusieurs déclarations de l'UNESCO : la « Déclaration sur la race » en 1950, « La race et les différences raciales » en 1951, les « Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale » en 1964 et la « Déclaration sur la race et les préjugés raciaux » en 1967. Ces textes répondent partiellement à des préoccupations d'ordre anthropologique mais sont aussi des réponses politiques et/ou éthiques visant à éviter que les données biologiques ne soient détournées indûment au profit de différentes formes de racisme.

23 Une controverse survenue en 1961 marque un tournant dans l'opinion : Carleton Coon, élu président de l'Association américaine d'anthropologie, démissionne de cette fonction après un vote de censure contre l'ouvrage *Race and Reason* de Carleton Putnam. Ce livre était plutôt un pamphlet anti-intégrationniste : l'intégrationnisme et l'égalitarisme y sont considérés comme des doctrines subversives qui trouvent leur origine dans une conspiration d'anthropologues communistes et juifs. Coon n'y voit pour sa part que peu d'objections. Lui-même publie l'année suivante son livre *The Origin of Races* (1962) où il décrit dans la pure approche linnéenne cinq races : caucasoïde, mongoloïde, australoïde, négroïde et capoïde. Selon Coon, ces cinq races étaient déjà décelables au pléistocène moyen sous la forme de cinq races d'*Homo erectus*, ayant donc chacune évolué vers une race d'*Homo sapiens*. Bien que Coon n'en tire pas d'argument politique, son livre n'en est pas moins une légitimation scientifique d'opinions et d'actions politiques.

24 La communauté scientifique va accueillir ce livre avec de considérables critiques ; les changements d'approche et de mentalité deviennent dès lors explicites. En termes politiques également, l'égalité des droits devenant une réalité sociale, la raciologie devient donc irrelevante. L'étude des différences entre groupes humains ne sera dès lors plus classificatoire mais s'attachera à retracer l'origine de ces différences et à comprendre les processus qui les génèrent. L'ennui est que la limite entre de telles études et des études de type raciste a souvent été (et reste encore) floue. Si l'étude biologique de la

variation humaine est relevante, des problèmes d'ordre social et moral y sont souvent liés. Les hommes ont des droits sociaux et culturels égaux, il est donc raciste de classer des individus sur la base des caractéristiques d'un groupe ; il est immoral de prononcer des jugements de valeur en amalgamant des différences physiques, mentales, sociales et morales.

4. Les stéréotypes de la race

- 25 Dans la classification typologique et raciale, l'hypothèse est de dire que les races ont existé dans le passé à l'état pur, avant que les migrations n'engendrent un grand mélange. Dans ce raisonnement, on oublie que les migrations ont toujours existé et donc les flux géniques aussi. Le jeu de mots anglais « when groups meet they may or may not bleed, but they always breed » perd, en français, son allitération bleed/breed mais il peut se traduire ainsi : quand des groupes humains se rencontrent, ils peuvent ou non se battre, mais ils se croisent toujours.
- 26 Ce sont les écrits typologiques, le mythe de l'inégalité des races, mais aussi l'ambiance eugénique, qui vont nourrir le nazisme et qui vont aboutir aux actes abominables de l'Allemagne nazie. La France aussi aura ses idéologues de la pureté raciale. Citons notamment Alexis Carrel, prix Nobel de physiologie, qui crée en 1941 une Fondation française pour l'étude des problèmes humains visant à « sauvegarder, améliorer et développer les qualités de la population française ». Pourtant, même le nazisme du III^e Reich, même l'université du Reich à Strasbourg et ses terribles expériences ne parviendront pas à définir correctement le concept de race sur une base biologique. Pour statuer sur le concept de « juif » ils devront accepter que le critère religieux est encore le plus opérationnel.
- 27 Nous pouvons utiliser pour le terme race la définition de Ashley Montagu : « groupe d'individus où chaque individu possède la plupart des traits particuliers qui servent individuellement et collectivement à les différencier des individus d'autres groupes ». Toutefois, devant la distribution continue (en « cline ») des caractères morphologiques ou biochimiques étudiés, qui rend toute démarcation « raciale » arbitraire, les anthropologues préfèrent aujourd'hui rejeter ce concept typologique qui a par ailleurs divers inconvénients méthodologiques. Il stérilise en effet l'étude de l'origine de la variabilité humaine et la compréhension de celle-ci ; il occulte aussi l'étude dynamique des populations et de leurs interactions avec l'environnement.
- 28 Grouper et catégoriser des éléments peut présenter certains avantages si une classification claire peut être effectuée mais, si les catégories sont floues, elles ne valent pas la peine d'être utilisées. La notion de race, comme celle de cline ou de population, est une abstraction utilisée pour organiser une information : ce n'est pas un fait réel mais un outil, pas une fin en soi mais un moyen d'organiser les données.
- 29 Aujourd'hui, les classifications en dizaines, voire en centaines, de races ne sont plus utilisées car, complexes et arbitraires, elles ne répondent pas aux critères d'une bonne classification. Le concept large de « grandes » races n'est pas totalement abandonné dans un langage courant, bien qu'ici encore le concept reste flou : par exemple, certains habitants de l'Inde sont aussi noirs que les Africains de la « race négroïde », alors que les Africains Kalahari San sont de peau claire et que la variabilité de coloration de peau entre ces groupes se chevauche nettement.
- 30 Le concept de race n'apporte donc pas d'information intéressante ni même d'utilité, alors que l'étude de la distribution des caractères et de leur variabilité est pleinement justifiée. De plus, la classification raciale interfère avec l'étude objective de la variabilité, elle est une perte d'énergie puisqu'elle propose des pseudo-solutions à des non-problèmes et elle crée en outre une situation mentale qui peut être une porte ouverte au racisme.

- 31 Dans le langage courant, le terme « race » est encore utilisé pour désigner des groupes sociologiques dans une société complexe, sans correspondre à une quelconque signification biologique. Les Hindous sont considérés comme « blancs » aux USA mais comme « colorés » en Grande Bretagne (ainsi d'ailleurs que les Chinois, Pakistanais et Malais). Dans l'Afrique du Sud de l'apartheid ils formaient une race séparée (alors que la race « colorée » était représentée par les personnes d'origine mixte). Le mulâtre de première génération d'un parent d'origine africaine et d'un parent d'origine européenne, qui a reçu autant d'information génétique de son père que de sa mère, et qui a donc une origine ancestrale autant africaine qu'européenne, est considéré dans pratiquement toutes les sociétés comme appartenant à la population noire. La réalité biologique ne recouvre donc pas la situation sociologique. Certains états américains ont même défini la race noire comme formée des individus possédant jusqu'à 1/8 d'origine ancestrale noire. Suivant les lois de Nuremberg de 1935, une lointaine origine juive suffisait aussi pour être considéré comme juif.
- 32 On continue à parler de stéréotypes Américains blancs ou noirs, arabes, juifs..., en amalgamant des traits biologiques et des traits culturels, et en appuyant ainsi certaines idéologies économiques ou socio-politiques. On continue à confondre culture et civilisation d'une part et patrimoine génétique d'autre part, nation et population. C'est oublier que les oppositions politiques sont souvent l'apanage de populations biologiquement proches, tels qu'Irlandais et Anglais, Hutus et Tutsis, Arabes et Israéliens, Bosniaques, Croates et Serbes. C'est oublier par exemple que des données relatives au polymorphisme des groupes sanguins, des protéines ou des allèles HLA montrent que des populations juives sont génétiquement plus proches des populations voisines non-juives que d'autres populations juives géographiquement plus lointaines.
- 33 Si notre compréhension de la variabilité humaine passée et présente a changé radicalement lors des dernières décennies, c'est sur la base d'avancées scientifiques en génétique, en paléontologie, en anthropologie et en éthologie mais aussi (et peut-être surtout) sur la base de changements de mentalité et de modifications sociologiques. L'anthropologue étudie dorénavant la variabilité de populations réelles et non plus celle d'idéaux imaginaires, en gardant à l'esprit que les populations ne restent jamais isolées et que les flux géniques sont constants, on observe des clines de variation graduelle. La seule manière de pratiquer l'anthropologie est d'étudier l'homme tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit.
- 34 Malheureusement, la tendance à une pensée typologique pousse encore trop souvent à négliger la variation biologique interne à la population pour ne s'intéresser principalement qu'aux variations entre groupes. Or, la grosse majorité de la variation humaine, aussi bien morphologique que biochimique, est celle que l'on peut observer au sein de chaque population. Aujourd'hui une étude anthropologique doit donc non seulement être effectuée de manière compétente en tenant compte de ces faits mais aussi de manière moralement justifiée dans un esprit d'égalité des droits humains.

5. Les contradictions actuelles

- 35 L'explosion démographique a de nombreuses conséquences dont la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie, ainsi qu'une diminution de la liberté individuelle. Des efforts drastiques de réduction de la dimension des populations devraient avoir lieu pour garantir aux générations futures une qualité de vie acceptable et un développement durable (rapport Brundland, *Our Common Future*, 1987).
- 36 Une autre conséquence des pressions démographiques est le phénomène migratoire, même si les facteurs des migrations sont souvent complexes et incluent notamment des motivations économiques, écologiques, et politiques (situations de guerre, absence de démocratie...). De plus, notre monde est devenu « un village global » où l'éducation et

l'information télévisuelle diffusent et idéalisent les images relatives aux sociétés « riches », et où ces images stimulent la migration de tous ceux qui ne désirent plus vivre dans les conditions de pauvreté de leur pays d'origine.

37 « Le fossé entre le Nord et le Sud continue de se creuser entraînant dans son sillage la misère humaine qui ne saurait trouver de solution que par le biais d'initiatives internationales ayant des implications financières importantes » (HCR, 1991). Cependant, assez curieusement, l'essentiel des discussions politiques consiste à voir comment un rapatriement peut se dérouler de manière « humanitaire », en respectant ce que la Croix-Rouge et le Haut Commissariat aux Réfugiés appellent de manière élégante (et hypocrite) le « seuil de tolérance humanitaire ».

38 Les disparités croissantes de conditions économiques et sociales entre le Nord et le Sud, mais aussi entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest, forment le contexte des migrations et des mouvements illégaux vers l'Union européenne.

39 Avec l'immigration, un racisme se développe, ainsi d'ailleurs qu'apparaissent des partis néo-fascistes ou d'extrême droite utilisant l'hostilité aux migrants pour s'attirer une adhésion populaire. En Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie et Belgique par exemple, l'immigration nord-africaine ou africaine pourrait de cette façon avoir un impact politique non négligeable.

40 Le paradoxe est que la société européenne moderne ouvre la porte à la circulation clandestine de force de travail étrangère et en même temps veut la réprimer. Parmi les politiques susceptibles de stimuler des réactions racistes on peut citer :

- les politiques qui mènent à l'emploi de travailleurs clandestins tout en menaçant le marché général du travail ;
- les politiques qui limitent les droits à la citoyenneté tout en exacerbant les problèmes d'ordre public ;
- les politiques qui entraînent le déclin des mouvements syndicaux de solidarité et qui ouvrent de ce fait un espace social au racisme.

41 Si, comme nous l'avons vu, une forme de racisme s'est développée dans les sociétés européennes en relation avec le colonialisme et l'esprit de supériorité blanche, en revanche, depuis 1945, l'Europe occidentale a suivi une ligne politique internationaliste et antiraciste, du moins au niveau des partis de gauche. Pourtant, les années 1970 ont vu le regain du racisme contre l'immigrant en général. Cette attitude est indépendante de la couleur de la peau ou de l'origine géographique : il n'y a pratiquement pas de différence d'attitudes à l'encontre des ouvriers italiens en Suisse, turcs en Allemagne ou noirs en Grande-Bretagne. A la fin des années 1980, une discrimination plus marquée apparaît : les migrants intra-européens sont beaucoup mieux acceptés que les migrants non européens, phénotypiquement différents et/ou de culture musulmane. Avec l'effondrement du communisme, le racisme anti-juif et anti-tzigane regagne aussi du terrain en Europe de l'Est.

42 L'antique conception du « ils ne sont pas comme nous autres » devient souvent un « ils ne désirent pas être comme nous autres ». Très subtilement, la nouvelle droite européenne a récupéré le concept du « droit à la différence », que les mouvements humanistes ont utilisé pour défendre les droits humains de certains peuples persécutés. Ces mouvements de droite se sont même mués en défenseurs du pluralisme ethnique, pour justifier discriminations et expulsions.

43 En désignant certains immigrants comme boucs émissaires, les nouvelles formes de racisme s'insinuent dans nos sociétés et reçoivent, par le vote d'électeurs sur des partis d'extrême droite, un appui démocratique qui introduit paradoxalement le germe de la négation de la démocratie. Cette situation fait partie de phénomènes d'exclusion fréquents dans nos sociétés actuelles : le racisme « ethnicise » l'exclusion et les hiérarchies sociales. A côté de formes violentes de racisme, c'est donc un racisme « soft »

qui se développe.

44 Naguère les races étaient supposées protéger leur pureté biologique, aujourd'hui chaque culture est censée préserver son identité.

45 Les tendances au racisme et à l'exclusion sont probablement tellement présentes aujourd'hui que des politiques d'intégration ne pourraient plus être suffisantes. Les politiques d'assimilation (modèle français) ou d'exclusion (modèle allemand) n'ont plus d'effets et les minorités ethniques, fermement établies et ancrées socialement, n'attendent plus rien d'autre qu'un pluralisme culturel.

46 Le racisme, affirmant l'inégalité ethnique, n'existe souvent au quotidien que sous la forme de multiples actes d'exclusion, d'infériorisation et de marginalisation ainsi que dans des attitudes « légitimées » par ces différences supposées. Ces attitudes peuvent être subtiles et accompagnées de dénis du genre « je ne suis pas raciste, mais... ». Or, tant que le racisme est dénié, une campagne antiraciste n'est pas jugée nécessaire : le racisme est considéré comme présent uniquement dans les partis d'extrême droite tandis que, dans les autres mouvements, il n'est question que de discriminations ou de xénophobie.

6. Une tentative de conclusion

47 Contrairement au lieu commun qui présume l'existence de quelques grandes races humaines, à partir des caractères perçus comme essentiels (couleur de la peau, par exemple), cette notion n'a pas de validité biologique et les différences de caractères observées sont négligeables au vu des différences biologiques entre individus d'une même population. Diviser les populations humaines en un certain nombre de groupes donne naissance à des divisions arbitraires, et non naturelles. Les populations sont en fait des groupes locaux, en continuel changement, d'unités bio-culturelles. L'espèce humaine forme un seul *continuum* où des clines, suivant des gradients géographiques, peuvent être décrits, en fonction de facteurs écologiques ou de flux génique, et où les seules barrières réelles sont de nature culturelle (linguistique, comportementale, vestimentaire...). Aujourd'hui la notion de race humaine a donc perdu tout fondement scientifique et est politiquement inacceptable. N'imaginons pas cependant que savoir que la race est un mythe éliminera automatiquement le racisme.

48 Le XIXe siècle a justifié des oppressions et des discriminations en essayant de l'associer à des notions biologiques : en Europe, les importantes minorités juives se devaient d'être différentes de la majorité chrétienne, en Amérique les minorités noires devaient se distinguer de la population blanche. Dans les deux cas, des siècles de discriminations devaient être rationalisés : l'opresseur devait être différent de l'oppressé. Mais au XXe siècle encore, la distinction entre études raciales et racistes reste ténue ; elle est liée à l'histoire de l'anthropologie et elle s'inscrit en filigrane dans les débats relatifs à l'eugénisme ou à l'hérédité de l'intelligence.

49 En résumé, les XIXe et XXe siècles s'accompagnent de changements conceptuels profonds : au XIXe les avancées de la biologie minent l'anthropocentrisme et au XXe les avancées de l'anthropologie sociale minent l'ethnocentrisme. « L'Homme est-il unique ? » est une question simple, centrale à l'anthropologie biologique, et pourtant à l'origine de beaucoup de faux raisonnements. Le zoologiste doit répondre que l'Homme est en effet unique, comme toute autre espèce animale, de même que le chimpanzé n'est pas un gorille ni le chien un loup. Un minimum de caractères nous distingue donc. Et pourtant, le biologiste doit aussi relativiser ces caractères distinctifs : nous répondons aux mêmes principes biologiques fondamentaux que toutes les autres espèces animales, que tous les mammifères, en particulier et plus spécialement les primates. Avec le chimpanzé, par exemple, nous avons 99% de similitude génétique.

50 Depuis Charles Darwin, déjà, les espèces sont considérées comme différentes, sans que l'une ne soit « meilleure » que l'autre : elles ne sont pas hiérarchisées, et l'homme n'est

donc pas au sommet d'une hiérarchie zoologique. L'anthropocentrisme est ainsi mis à mal et l'ethnocentrisme le sera à son tour avec les travaux de Franz Boas par exemple.

51 Le mythe de l'inégalité des races est une vision politique qui s'appuie sur des données scientifiques douteuses. Il est remis à l'ordre du jour par une idéologie d'extrême droite et par des nationalismes ethnocentriques. L'histoire de cette alliance entre l'extrême droite et des concepts scientifiques manipulés est longue et malheureusement riche, comme nous venons de le voir. La haine de l'autre et l'égoïsme fournissent des moteurs toujours performants aux démagogues.

52 L'anthropologie biologique, comme d'ailleurs l'anthropologie sociale, a été utilisée, à des époques différentes et dans des contextes différents, pour justifier l'exploitation coloniale, pour fortifier une idéologie nationaliste, pour contrôler des populations indigènes et donc pour soutenir une exploitation de l'homme par l'homme. Mais l'anthropologie peut aussi servir à faciliter un système éducatif dans un contexte multi-ethnique ou des relations interculturelles dans un marché d'économie globale. Elle peut donc promouvoir la justice, l'égalité et la dignité humaine.

53 L'astronaute voit que la terre forme un seul vaisseau, dont l'astronome et le géologue peuvent décrire l'origine et nous vivons de plus en plus solidairement dans un seul « village global ». La biologie du XXe siècle ne peut plus servir de caution au racisme qui, malgré ses allégations scientifiques, est essentiellement de nature sociale.

54 Il est donc important de dire que nous pouvons certainement reconnaître des différences entre populations mais qu'elles sont graduelles et suivent des gradients géographiques, qu'elles n'impliquent pas de jugements de valeur, et qu'elles sont relativement moins importantes que d'autres différences observées au sein de chacune d'elle. Par conséquent, la notion de races a perdu aujourd'hui toute valeur scientifique, même si elle peut conserver une signification sociale d'identification. La position juste vis-à-vis du racisme n'est pas de nier les différences entre populations, qui existent en effet, ni de nier le besoin de l'homme de s'identifier à un groupe, qui est un besoin indéniable, mais de s'assurer que les divers groupes de personnes aient les mêmes accès aux ressources, qu'aucun groupe en tant que tel, ni aucun individu ne soit discriminé.

55 Etre différents est donc dans notre nature humaine (et même animale), être différents n'est pas un signe d'inégalité, la grosse majorité des différences résidant d'ailleurs plus au sein des populations qu'entre celles-ci.

56 Nous sommes six milliards d'hommes, tous différents et tous riches de ces différences. Pourquoi l'homogénéité nous apporterait-elle plus de bonheur ? L'humanité est solidaire de ces différences et la tolérance doit rester notre leitmotiv : la tolérance ne vaut pas uniquement en matière philosophique et culturelle, elle doit impliquer aussi le respect des différences biologiques.

Pour citer cet article

Référence papier

Jean Deligne, Esther Rebato et Charles Susanne, « Races et racisme », *Journal des anthropologues*, 84 | 2001, 217-235.

Référence électronique

Jean Deligne, Esther Rebato et Charles Susanne, « Races et racisme », *Journal des anthropologues* [En ligne], 84 | 2001, mis en ligne le 07 mai 2009, consulté le 26 avril 2017.
URL : <http://jda.revues.org/2619>

Auteurs

Jean Deligne

Université Libre de Bruxelles

Esther Rebato
Universidad Pais Vasco

Charles Susanne
Université Libre de Bruxelles

Articles du même auteur

Anthropologie biologique : un futur ? [Texte intégral]

Paru dans *Journal des anthropologues*, 79 | 1999

Droits d'auteur

Journal des anthropologues